



COMMUNE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

Les Saintes-Maries-de-la-Mer, le 9 mai 2016

Réunion Publique n° 1 : Présentation du diagnostic

Date et lieu : 27 avril 2016 – Relais culturel

Une trentaine de personnes étaient présentes dans la salle, en dehors des élus et techniciens de la commune.

Cette réunion avait pour principal objectif de restituer aux administrés les conclusions de la première étape de l'élaboration du futur document d'urbanisme règlementaire à savoir le diagnostic du territoire.

M. Roger De Murcia, 1^{er} adjoint, Délégué à l'urbanisme a introduit la réunion. Il a remercié les personnes présentes et a exposé le déroulement de la réunion.

Il a rappelé le cadre dans lequel s'inscrit la reprise de la révision du Plan d'Occupation des Sols en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Il a rappelé notamment, les différentes lois (Loi SRU, loi Grenelle, loi ALUR ...) et documents de rangs supérieurs (notamment le Plan de Prévention du Risque Inondations) que le nouveau document de planification de la commune devra prendre en compte.

Puis le bureau d'études Provence Urba Conseil accompagné de l'Agence Visu (chargé du volet environnemental du PLU) mandatés pour cette mission, ont exposé le diagnostic et les éléments d'enjeux à travers une présentation Power Point.

Éléments de présentation et de discussion

Le Bureau d'études a projeté un power point composé de quatre volets

Un premier volet introductif permettant de rappeler :

- *Qu'est-ce qu'un PLU*
- *Le cadre législatif et la procédure*
- *Le contenu et le planning d'élaboration*

Un deuxième volet qui a porté sur la présentation de l'état initial de l'environnement

L'état initial de l'environnement a été présenté à travers cinq thématiques:

- **L'analyse du paysage**
- **Les périmètres de protection et biodiversité**
- **Les risques naturels et technologiques**
- **La Loi littoral** (ses principes et sa traduction sur le territoire communal)
- **La morphologie et l'organisation urbaine** (organisation spatiale de la commune, analyse des densités, des atouts, faiblesses et enjeux par secteur).

Le Bureau d'études a poursuivi sa présentation par un troisième volet : l'analyse socio-économique et fonctionnelle.

La croissance et les perspectives d'évolutions démographiques ont été détaillées ainsi que ce qu'elles impliqueraient quant aux besoins en logements supplémentaires à produire.

Les caractéristiques du parc de logements ont également été présentées ainsi que les perspectives d'évolution de l'habitat.

Les données liées à l'emploi et l'activité ont aussi été évoquées. La place de l'agriculture et du tourisme a été développée.

Pour finir, le bureau d'études a présenté le bilan de la consommation foncière, le bilan du POS et les capacités de densification du tissu urbain.

Monsieur Roger De MURCIA, 1^{er} adjoint à l'urbanisme a remercié le bureau d'études pour sa présentation et a invité les participants à réagir et à formuler des questions.

Aucune question n'a été posée.

Monsieur de Murcia a conclu la réunion en remerciant l'ensemble des participants.

Il a indiqué que le document projeté ainsi qu'un registre d'observations sont disponibles en mairie.

Il a rappelé qu'il assurerait une permanence dédiée au PLU tous les jeudis de 10h00 à 12h00.

Enfin, il a indiqué qu'une deuxième réunion publique aurait lieu, pour la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (deuxième phase de l'élaboration).